CC Vallée de l'Hérault : finances de l’intercommunalité

Intercommunalité · 42 520 habitants · comptes 2025

Pour l’exercice 2025, CC Vallée de l'Hérault affichait un encours de dette de 43,8 M€, soit 1 031 € par habitant, une épargne brute égale à 22,7 % de ses recettes de fonctionnement et une capacité de désendettement de 5,4 ans.

Dette par habitant
1 031 €
43,8 M€ au total

Capacité de désendettement
5,4 ans
dette ÷ épargne brute

Taux d’épargne brute
22,7 %
épargne brute ÷ recettes de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement
651 € / hab.
27,7 M€ au total

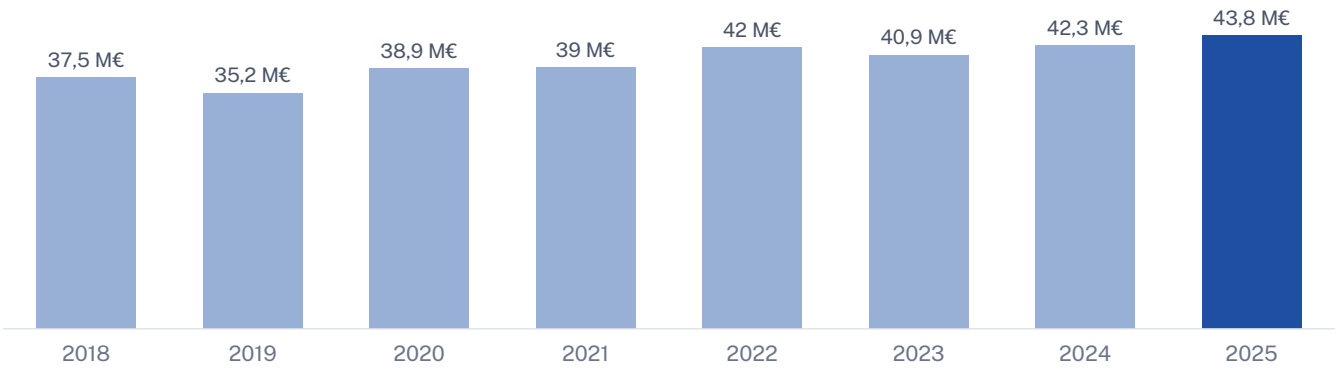
Les comptes de l’intercommunalité en clair

Comptes consolidés de l’exercice 2025 publiés par l’OFGL. Chaque montant par habitant est comparé aux 1 255 intercommunalités à fiscalité propre (dernier exercice publié de chacune). Une position haute ou basse n’est ni une bonne ni une mauvaise note : elle indique ce qui mérite d’être compris ou vérifié.

Question	Valeur	Comparaison
Combien la collectivité dépense-t-elle pour fonctionner ?	651 €	un peu au-dessus de la moitié des intercommunalités.
Quelle part de ces dépenses va au personnel ?	50 %	326 € par habitant : parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.
Lui reste-t-il de l’argent en fin d’année ?	22,7 %	192 € par habitant : parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.
Est-elle endettée ?	1 031 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.
Investit-elle ?	213 €	un peu au-dessus de la moitié des intercommunalités.
Combien rapportent les impôts locaux ?	124 €	un peu au-dessus de la moitié des intercommunalités.

Évolution depuis 2018

Encours de dette au 31 décembre



L'encours de dette est passé de 37,5 M€ en 2018 à 43,8 M€ en 2025 (+16,8 %). Valeur la plus basse : 35,2 M€ en 2019.

Exercice	Encours de dette	Taux d'épargne brute	Capacité de désendettement	Dépenses d'équipement
2018	37,5 M€	20,2 %	8,3 ans	6,4 M€
2019	35,2 M€	23,9 %	6,5 ans	8,2 M€
2020	38,9 M€	14,6 %	13,2 ans	8,6 M€
2021	39 M€	18,6 %	8,7 ans	8,6 M€
2022	42 M€	21 %	6,3 ans	7,6 M€
2023	40,9 M€	21,8 %	5,6 ans	12,6 M€
2024	42,3 M€	22,3 %	5,4 ans	10,6 M€
2025	43,8 M€	22,7 %	5,4 ans	9,1 M€

Ce que l'État verse pour les investissements

Indicateur	CC Vallée de l'Hérault
Subventions d'investissement de l'État accordées (2018-2025)	1,4 M€ pour 7 projets
Part du coût des projets payée par l'État	20,9 %
Aides de l'ADEME (conventions depuis 2021)	705 k€ pour 4 aides

Année	Dotation	Projet	Subvention
2023	DETR	Aménagement du pôle d'accueil du Pont du Diable	215 413 €
2025	DSIL	Acquisition et amenagement d'un local au sein de l'extension du pole sante de Gignac	111 000 €
2024	DETR	Equipement en unite de filtration eau potable a Saint Andre de Sangonis	107 998 €
2025	DSIL	Acquisition et installation de batiments modulaires pour l'Ecole de Musique Intercommunale - pole Musiques Actuelles	49 797 €

Sources : DGCL, projets financés par la DETR, la DSIL, la DPV et la DSID (data.gouv.fr, Licence Ouverte 2.0) ; ADEME, aides financières attribuées (data.ademe.fr, Licence Ouverte 2.0).

Sources

Comptes consolidés (budget principal et budgets annexes) publiés par l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales (OFGL), exercice 2025 et exercices précédents depuis 2018, sous Licence Ouverte 2.0. Quartiles et médianes calculés par l'Observatoire de ma commune sur les mêmes comptes. Formules et limites : https://observatoire.proofset.io/methode.html. Analyse automatisée de données publiques, sans valeur juridictionnelle ; aucune donnée nominative.